



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET
DE L'ASSAINISSEMENT



BANQUE ARABE POUR LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DE L'AFRIQUE



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DE LA STEP DE SAINT LOUIS (CLE EN MAIN)

Appel d'Offres N° : T-DT-011

1. Cet Avis d'appel d'offres international fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés modifié et paru dans le quotidien « Le Soleil » du 25 janvier 2018.
2. L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a obtenu de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) un prêt pour financer le Projet d'assainissement de la ville de Saint Louis, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché clé en main relatif aux **Travaux de réhabilitation et de renforcement de la STEP de Saint-Louis (Clé en main)**.
3. L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - **La réhabilitation et le renforcement d'une station d'épuration de capacité 6 000 m3/jour et de type lagune aérée ;**
 - **Les études d'impacts environnementales et sociales des travaux prévus.**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) tel que défini dans les procédures de la BADEA et du Code des Marchés publics 2014-1212 du 22 septembre 2014, et ouvert à tous les candidats éligibles. A cet effet, une réunion préparatoire aura lieu à la date du **24 janvier 2019 à 09 heures** au niveau du siège de l'ONAS à Saint-Louis (HLM en face la maison de l'île) et une visite du site sera organisée **le 24 janvier 2019 à 11 heures**.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) Cité TP SOM Villa N° 4 Hann - Dakar. Par Tel : 33 859 35 35 / 33 832 3778, par Fax : 33 832 35 31 ou par E-mail : cpm@onas.sn; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Cellule de Passation des Marchés à la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) Cité TP SOM Villa N° 4 Hann – Dakar, tous les jours ouvrables, du Lundi au Jeudi de 9 heures à 17 heures et le Vendredi de 9 heures à 13 heures.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
- a. Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen pour des travaux de conception et de construction requis de deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000) FCFA, qui correspond au total aux paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (5) dernières années à partir de 2013 ;
 - b. Produire les états financiers dument certifiés par un expert agréé à l'ONECCA ou un organisme assimilé ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les cinq (5) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017);
 - c. Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : cinq cents mille (500.000.000) FCFA ou équivalent délivrée par une institution bancaire ;
 - d. Avoir une expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.
 - e. Le candidat doit avoir une expérience en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant ou membre d'un groupement dans au moins deux (02) marchés de travaux de stations de traitement des eaux usées de type lagune naturelle ou aérée au cours des cinq (05) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017) avec une valeur minimum de 1 300 000 000 FCFA, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux.
 - f. En cas de groupement, le chef de file doit avoir réalisé avec succès au moins dans les cinq (05) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017) un marché de construction de station de traitement de type lagune aéré de capacité minimum de 6 000 m³/jour ;
 - g. Le candidat doit disposer de :

Pour les études :

Un Ingénieur conception station de traitement en eaux usées, hydraulicien (Bac+4) ou équivalent, avec une expérience générale de 15 ans et avoir participé au moins dans deux (02) projets d'assainissement d'étude avec une station de traitement type lagune dont 01 de nature aéré (avec des aérateurs) en tant que expert traitement pour une étude

Un Architecte (Bac+4) ou équivalent avec une expérience générale de 15 ans et avoir participé au moins dans deux (02) projets de construction de bâtiment dont 01 dans le domaine de l'industrie en tant que Architecte

Un Ingénieur Génie civil (Bac+4) ou équivalent avec une expérience générale de 10 ans et avoir participé au moins dans trois (03) projets de génie civil dont 01 dans la construction d'une station de traitement des eaux usées en tant qu'ingénieur en Génie civil

Un Ingénieur électromécanicien (Bac+4) ou équivalent avec une expérience générale de 10 ans et avoir participé au moins dans deux (02) projets en assainissement en tant que ingénieur électromécanicien

Un Environnementaliste (Bac+4) ou équivalent avec une expérience générale de 10 ans et avoir participé au moins dans deux (02) projets d'assainissement dont 01 avec une station de traitement type lagune naturelle ou aérée en tant que Environnementaliste

Pour les travaux :

Directeur de Travaux, ingénieur spécialisé en assainissement ou équivalent (Bac+4) avec une expérience générale de 15 ans et avoir participé au moins dans deux (02) projets en assainissement dont 01 en tant que Directeur des travaux avec la construction de lagune aérée (avec des aérateurs) ;

Conducteur de Travaux, responsable de l'ensemble du chantier - ingénieur en génie civil – hydraulicien ou équivalent (Bac+4) avec 10 ans d'expérience générale et avoir conduit au moins (02) projets en assainissement dont 1 en tant que Conducteur des travaux avec la construction de lagune naturelle ou aérée ;

Deux (02) Surveillants des travaux - Technicien supérieur génie civil ou équivalent (Bac+2)- pour appui technique au conducteur des travaux avec 10 ans d'expérience générale et avoir conduit au moins deux (2) projets en assainissement en tant que superviseur ;

Conducteur des travaux électromécanicien ou équivalent – Ingénieur électromécanicien ou équivalent (Bac+ 4) pour appui technique au conducteur des travaux avec 10 ans d'expérience générale et avoir conduit au moins trois (3) projets en assainissement en tant que ingénieur électromécanicien ;

Un Environnementaliste - Expert en environnement ou équivalent (BaC+4) – pour les études d'impact et le suivi des aspects environnementaux avec 10 ans d'expérience générale et avoir conduit au moins deux (2) projets d'assainissement d'étude ou travaux avec une station de traitement type lagune naturelle ou aérée en tant que Environnementaliste ;

Un ingénieur Topographe (Bac +4) ou équivalent - avec une expérience générale de 10 ans, avoir au moins conduit deux (02) projets d'assainissement dont 01 avec une station de traitement type lagune en tant qu'ingénieur topographe.

Un (01) ingénieur géotechnique ou équivalent - avec une expérience générale de 10 ans avoir au moins conduit au moins deux (02) projets d'assainissement dont 01 avec une station de traitement type lagune en tant qu'expert en géotechnique.

(Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

7. Les exigences requises pour les conditions de financement du projet sont établies comme suit : sans objet.
8. Les conditions suspensives du contrat sont établies comme suit : cas de force majeure, c'est-à-dire une averse décennale supérieure à 100 mm/h.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Division Commerciale à la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) Cité TP SOM Villa N° 4 Hann – Dakar contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA. La méthode de paiement sera en espèce. Un exemplaire du dossier d'appel d'offres complet est mis à disposition pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la cellule de passation des marchés de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) Cité TP SOM Villa N° 4 Hann – Dakar au plus tard **le 14 février 2019 à 10 heures (heure locale)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) Cité TP SOM Villa N° 4 Hann – **Dakar le 14 février 2019 à 10 heures 00 mn (heure locale)**. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission, d'un montant de 30 000 000 FCFA**, valable 28 jours après l'expiration de la durée de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général de l'ONAS
Lansana Gagny SAKHO**